

Relations CP – CDA

Procès-verbal de la réunion Relations CP-CDA du 30 septembre 2021

Présents :

Bruxelles – Brabant Wallon	:	O. Monsieur
Hainaut	:	C. Notelaers, R. Sonveaux
Liège	:	M. Corbisier, B. Riga
Luxembourg	:	P. Groos, J. M. Fivet
Namur	:	J. Lauwerys et O. Pierre
Secrétaire Département	:	C. Nicolas

Invités présents : J.P. Delchef, Président du CDA
P. Thomas, Commission informatique

Invités excusés : I. Delrue, Présidente Département Relations CP -CDA
B. Claes, CP BBW

1. Accueil des représentants

J. P. Delchef remercie les participants pour leur participation à la réunion.

2. Lancement de la saison 2021-2022

2.1. Situation des clubs sinistrés

Un inventaire de la situation a été réalisé en fonction des réponses des clubs.

Contact a été pris avec Décathlon pour une intervention au niveau du matériel.

Contact a été pris avec l'ADEPS pour un prêt de matériel, de courte durée, éventuellement renouvelable.

Un match de D 1 a été organisé en soutien aux clubs sinistrés.

Le CDA complètera les résultats de l'action en tenant compte des possibilités financières de l'AWBB.

Au niveau de la disponibilité des salles, la compétition peut être envisagée, les clubs concernés ayant pu compter sur l'hospitalité des clubs voisins.

CP Liège :

Le CP a offert des ballons aux clubs qui en ont fait la demande.

Demande l'intervention de J.P. Delchef à l'ADEPS pour la salle La Fraineuse à Spa. La salle peut être réquisitionnée pour une autre organisation, dans des délais courts. Situation inconfortable pour le club qui l'occupe. J. P. Delchef contactera l'ADEPS pour demander la compréhension sur ce point.

CP Namur :

Le RBC Rochefort a récupéré sa salle. Il manque le matériel type chrono et marquoir. Utilisation temporaire de solutions alternatives : chrono manuel et application smartphone.

CP BBW :

La salle de Wavre est à nouveau homologuée.

2.2. Gestion de la COVID

2.2.1. Protocole Ministre des Sports du 01/09/2021

Les dispositions du protocole COVID sont d'application, le protocole a été modifié plusieurs fois en 24h.

COVID SAFE TICKET (CST) : les règles d'application ne sont pas encore définies pour la région Bruxelles Capitale et la région Wallonne.

Il est à noter que la région flamande n'envisage pas l'application du CST. Il n'y a pas de dispositions communes fédérales.

Une concertation est en cours aussi avec l' AISF et les différentes fédérations sportives, afin de rassembler les griefs et commentaires des différents acteurs sportifs.

Le CST est soutenu par les autorités politiques et sera certainement appliqué dans un futur proche.

Le CDA a pris la décision de travailler semaine par semaine.

Mouvement de résistance de plusieurs clubs qui ne veulent pas être responsables du contrôle du CST.

Pour le WE du 01-02-03/10/21, aucune mesure particulière pour les clubs, les arbitres, et le public n'est à appliquer et ce, pour les différents niveaux de la compétition.

2.2.2. Région Bruxelles

CP BBW :

Taux de vaccination est bas dans les clubs bruxellois. L'application du CST risque de provoquer la suspension de la compétition.

Vu le coût du test PCR, il est impossible d'en réaliser un avant chaque match.

Une des propositions de l' AISF : test PCR gratuit pour les sportifs.

CP BBW est en attente des modalités d'application.

2.2.3. Région Wallonne

CP Namur :

Le club du BC Fernelmont, qui joue à Héron (Province de Liège) a prévenu que le CST était d'application dès le 1/10/21.

CP Liège :

Pour la Province de Liège, on est en attente des textes officiels.

J.P. Delchef fait remarquer que rien n'interdit à une commune d'être plus stricte que les dispositions fédérales et régionales, mais qu'un texte légal doit spécifier les modalités d'application.

CP Lux :

Le club de Musson a transmis un courrier concernant l'application du CST pour la mi-octobre.

2.2.4. Protocole AWBB (annexe 1)

Le protocole COVID AWBB a été réalisé en accord avec la VBL et Basketball Belgium.

CP Hainaut :

Sur quelle base accepter de reporter une rencontre ? Le CP Hainaut a des craintes quant à l'application du protocole.

J.P. Delchef :

Le report d'une rencontre de championnat/coupe nécessite l'envoi de documents (attestations du médecin, résultats des tests, communication du contact tracing). Les documents peuvent être envoyés au médecin de référence de l'AWBB. Si usage abusif, un forfait administratif peut être appliqué.

Par précaution, il vaut mieux reporter une rencontre.

Lors d'un report, elle doit être reprogrammée à la deuxième semaine après la date de match initialement prévue, s'il s'agit d'un match à compétition avec montée et descente.

CP Hainaut :

En jeunes, il est compliqué d'obliger à jouer en semaine, comment respecter le délai des 2 semaines ?

Après avis et accord des différents CP, les rencontres de jeunes provinciales remises pour cause de Covid, seront à rejouer selon les modalités fixées par le comité provincial de chaque province.

Uniformité des mesures pour tous les clubs de l'AWBB.

Pour les rencontres de jeunes régionales, l'avis sera demandé au Département Championnat.

Pour rencontre senior, le protocole reste identique.

Le protocole sera adapté en fonction de ce qui précède et communiqué via la prochaine newsletter et publié sur le site.

CP Hainaut :

L'accord de l'adversaire n'est pas précisé dans le protocole.

J.P.Delchef :

Le bon sens va prévaloir. Une adaptation du protocole sera envisagée dans quelques semaines si le souci est récurrent.

2.3. Feuille électronique (P. Thomas)

2.3.1. Etat des lieux et évolution

- Lancement de la période de transition depuis une semaine
- Envoi des identifiants aux clubs et aux arbitres
- Correction des bugs du WE
- Transition avec les clubs qui le souhaitent
- +/- 100 feuilles électroniques le 1^{er} week-end
- 2 Provinces : Namur et Liège, en attente du matériel
- Quelques formations encore prévues (Luxembourg et Liège)

2.3.2. Prochaines étapes

L'utilisation de la feuille électronique va moderniser la gestion de la compétition et va permettre au CP de retrouver du temps pour ses missions essentielles.

Le contrôle des feuilles est chronophage.

Introduction de certaines vérifications automatiques à partir des mois de novembre/décembre.

2.3.3. Adhésion des CP

Accord des 5 CP concernant les principes de la feuille électronique.

2 points relevés par le CDA : CP BBW et CP Liège

- Le CP BBW envisage d'inverser les rôles dans la tenue de la feuille
Arguments du CP BBW : matériel du club visité, risque de bris et d'accès à des données personnelles.

Remarques du CDA :

Assurance responsabilité civile fonctionne si matériel d'autrui.

Les statuts de l'AWBB permettent l'inversion des fonctions sous conditions.

Uniformisation des règles pour toutes les compétitions.

Le CP BBW revient sur sa position et appliquera les règles statutaires.

- Le CP Liège a décidé d'étendre la période transitoire au cours de laquelle la feuille papier peut être utilisée.

Arguments du CP Liège :

Commande de 80 PC par le CP, tous les clubs ne seront pas fournis en matériel pour le 01/01/2022.

Mise en place d'une formation individualisée pour l'utilisation de la feuille électronique.

Plusieurs membres du CP sont en fin de mandat, estiment le système compliqué et ne souhaitent pas changer les manières de faire (collecte des résultats et contrôle des feuilles).

Site du CP Liège n'est pas totalement migré sur BE+Leagues.

D'après le président du comité provincial, les clubs ont eu d'autres préoccupations en début de saison après plus d'un an d'interruption et utiliser la feuille électronique n'a aucune urgence en l'état.

Actuellement la feuille électronique ne permet aucun contrôle automatique. Aucune différence avec le papier.

Les clubs utilisent le stock de feuilles papier commandées et payées...

Vérification des feuilles sur PC n'est pas possible, envoi des feuilles par courrier postal est toujours d'actualité.

La province de Liège a toujours été claire au sujet de la feuille électronique : nous avançons prudemment et sans précipitation.

Les bénévoles du CP ne se sont jamais plaints du travail administratif à effectuer et tout est rôdé et efficace.

Il a toujours été dit que le site propre du CP était la seule référence valable pour la province de Liège.

Remarques du CDA :

La communication du CP Liège est à l'inverse de la communication de l'AWBB.

La définition de la période de transition est une responsabilité de l'AWBB.

A la date du 01/01/2022, la feuille électronique sera applicable pour tous les clubs.

Il faut éviter le manque de cohérence dans les classements si tous les résultats ne sont pas sur Be+Leagues.

Manque d'uniformité entre les Provinces, travail à 2 vitesses.

Un temps d'adaptation est nécessaire, l'uniformisation de l'utilisation de la feuille électronique pour tous les clubs est un objectif de l'AWBB.

Le CDA demande fermement au CP Liège de revoir sa position concernant la période de transition de la feuille électronique.

2.4. Application mobile

- Campagne de promotion pour l'appli mobile est en cours.
- Permet la centralisation des informations sur les différentes compétitions.
- Nombre de téléchargements en augmentation constante
- Outil pour la promotion du basket, en lien avec BE+Leagues
- Plus-value pour l'AWBB, touche un autre public.

2.5. Effectifs des arbitres provinciaux

But : permettre au Département Arbitrage de gérer le manque d'arbitres et de prévoir des formations et des actions de promotion.

- CP BBW : 111 arbitres, statu quo
- CP Hainaut : 169 arbitres, perte de 10
- CP Namur : 113 arbitres, perte de 34
- CP Lux : 55 arbitres, statu quo
- CP Liège : 129 arbitres, perte de 40

Des cours d'arbitrage sont en préparation dans plusieurs Provinces.

La disponibilité des arbitres est problématique dans toutes les Provinces. Le risque de remise par manque d'arbitres est présent.

CP BBW :

Propose de revoir à la hausse les indemnités des arbitres.

Explique le marché parallèle : quelques clubs font appel aux arbitres affiliés de leur club et leur propose des indemnités supérieures.

Combien d'arbitres continuent après 2 ans ? Ce point devrait être analysé en profondeur.

CP Lux :

Relève le peu d'impact du PC1

J.P. Delchef :

Concernant la revalorisation des montants, les montants sont fixés en accord avec la VBL.

Une modification des montants risque d'entraîner une révision de l'accord avec le fisc.

Meilleure contrôle du PC1 à mettre en place.

Question de disponibilité des arbitres, donc actions à entreprendre à ce niveau.

P. Thomas :

Concernant l'arrêt prématuré des arbitres, la problématique a déjà été abordée par la CFA Hainaut. Il serait nécessaire de mettre en place une structure d'encadrement des jeunes arbitres, les moyens humains manquent.

CP Hainaut : 34% d'arrêt (au lieu de 70%) depuis la mise en place d'un parrainage des jeunes arbitres.

CP Namur : pas de statistiques

P. Thomas propose que le département arbitrage organise une table ronde avec les CFA pour définir les actions envisageables dans un futur proche.

2.6. Action pour les arbitres de club

Mise en place d'une action de remerciements et de séduction pour les arbitres de club.

Action initiée par le PANATHLON pour les sports ballon, sera lancée le lundi 4/10 par la Ministre des Sports.

Une chasuble identique pour tous les sports sera distribuée dans les clubs.

2 chasubles /équipes de Mini Basket/club.

Une newsletter annoncera l'action aux clubs pour les week-ends des 9 et 16/10.

Il faut donc prévoir une distribution rapide vers les clubs.

Il est demandé aux CP d'envoyer le nombre d'équipes de Mini Basket par club.

Les colis seront principalement envoyés par la Poste.

2.7. Inventaire des forfaits généraux par catégorie

- CP Hainaut : jeunes : 12 seniors : 2 3 nouvelles inscriptions en jeunes
- CP BBW : jeunes : 23 seniors : 7
- CP Namur : jeunes : 3 seniors : 2
- CP Lux : jeunes : 12 seniors : 1
- CP Liège : jeunes : 19 seniors : 3

Pas d'effet COVID sur le nombre de forfaits.

En revanche, le nombre de joueurs par équipes est limité.

A la date du 30 septembre, l'AWBB a enregistré 5000 membres en plus par rapport à la situation au 31 août 2021. Il s'agit essentiellement de réaffiliations.

La situation est comparable à celle de septembre 2020.

2.8. Calendrier des événements provinciaux et régionaux

Il est demandé d'envoyer à l'AWBB les dates des événements de chaque Province. Un calendrier sera élaboré et sera disponible sur le site de l'AWBB.

3. Assemblées Provinciales 2022

3.1. Dates

- CP Lux : 25/05 à confirmer
- CP Liège : 02/06
- CP Namur : 20/05
- CP Hainaut : 21/05
- CP BBW : pas fixée

4. Divers

CP Liège : est déçu de la manière de présenter le dossier lié à l'utilisation de la feuille électronique

J.P. Delchef remercie les participants. Il invite les membres des CP à être attentifs à l'évolution de la situation sanitaire et des nouvelles modalités pour l'application du CST.
Il est heureux que les compétitions aient débuté et espère les voir arriver à bon terme.

Jean-Pierre DELCHEF
Président de l'AWBB

Catherine NICOLAS
Secrétaire du Département